

CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Séance du 12 septembre 2024 à 20 heures 00 minutes
Salle du Conseil Municipal

Quorum : 9

Présents :

Mme AUCLAIR Laurie, M. BREVET Jean-Pierre, M. BRODARD Benoit, Mme CINIÉ Marjolaine, Mme DIENNET Elise, M. GARNIER Gilles, M. GIRARDOT Pierre-Yves, Mme GONIN Nadine, M. PORTHE Guillaume, Mme SAUZY Angélique, M. THEVENARD Philippe, M. VALENCOT Guillaume

Procuration(s) :

Mme BENKEDER Mina donne pouvoir à Mme DIENNET Elise, M. BERNARD Sylvain donne pouvoir à M. GARNIER Gilles, M. PESNEL Fabrice donne pouvoir à Mme GONIN Nadine

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme BENKEDER Mina, M. BERNARD Sylvain, M. PESNEL Fabrice

Secrétaire de séance : M. BRODARD Benoit

Président de séance : M. GARNIER Gilles

1 - Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2024 :

Les membres du conseil municipal, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024 se prononcent sur son adoption.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Compte-rendu des réunions de structures intercommunales :

En raison des congés d'été, il n'y a pas eu de réunions d'intercommunalité depuis la dernière réunion du conseil municipal du 11 juillet 2024.

3 - Compte-rendu des décisions du Maire prises en matière de commande publique :

Libellé de la dépense	Fournisseur	Montant (TTC)
Ecran pour ordinateur Accueil	LBI	285.60 €
Fournitures de repas pour la Cantine scolaire	RPC	25 000 € maximum pour 4 mois
Réparation clim réversible de la Salle Polyvalente	Clim assistance Service	1 010.08 €
Fauchage et Elagage chemins communaux	BARBOLAT Environnement	8 964 €
Changement vitre salle motricité Ecoles	MBVM	474 €

4 - Compte-rendu des décisions du Maire en matière d'urbanisme :

Les membres du conseil municipal sont informés des décisions prises en matière d'urbanisme durant les mois d'août et septembre 2024.

5 - Compte-rendu des décisions du Maire en matière de droit de préemption urbain :

Les membres du conseil municipal sont informés des décisions prises en matière de droit de préemption urbain durant les mois d'août et septembre 2024.

6 - Avis sur la carte départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables pour Savigneux :

Monsieur le Maire rappelle que les dispositions de l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, prévoient la définition par les communes de zones d'accélération par filière pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, après concertation du public.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a pris la délibération N°28/2024 lors du conseil municipal du 02 avril 2024 identifiant les zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023.

Il précise que Madame la Préfète, dans son courrier du 25 juillet 2024, soumet à la commune pour avis conforme, en ce qui concerne son territoire, le projet de cartographie des zones d'accélération arrêté, comme prévu par la loi.

Cet avis, exprimé par délibération du conseil municipal devra être transmis à Madame la Préfète dans un délai de 3 mois à compter du 25 juillet 2024.

Après vérification du projet de cartographie des zones en ce qui concerne son territoire, la commune :

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal décide :

- que la cartographie est conforme à l'intention de la commune.
- de charger M. le Maire de transmettre cette délibération au référent préfectoral.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Dénomination des voies communales pour mise à jour du fichier de l'adressage :

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux qu'il convient de compléter, à la demande de Mme LOPEZ, responsable du notre dossier d'adressage à La Poste, la délibération N°2024-45 prise le 11 juillet 2024 pour indiquer précisément le nom de la route départementale où commence le chemin nouvellement dénommé.

Aussi, il propose de modifier le tableau des dénominations comme suit :

Voie	N°	APPELLATION	DESIGNATION VOIE CRÉÉE	LONGUEUR en mètres	DATE	COORDONNÉES GPS-LATITUDE - LONGITUDE
		Allée des Bruyères	Début sur la RD 88, Route de Villeneuve se dirige vers l'Est	262	11/07/2024	46.01060948881607, 4.843256516363517
		Impasse Paul	Début sur la VC 8 chemin de	50	11/07/2024	46.01322838892215, 4.836867618019239

			Fontaine			
		Impasse du Noyer	Débute sur la VC 8 chemin de Fontaine se dirige vers l'Est	65	11/07/2024	46.01043122001242, 4 4.835646001613378
		Allée du Potager	Débute sur la VC 2 chemin de Grange Dely	134	11/07/2024	46.008116078135664, 4 4.84268899997926
		Impasse du plâtrier	Débute sur la RD 44 Route de Beauregard	48	11/07/2024	46.00142803750544, 4 4.841987619306764
		Impasse Champ Bernard	Débute sur la RD 88, Route de Villeneuve et se termine au fond de l'impasse	38	11/07/2024	46.001442442982906, 4 4.841906116489782
C	48	Chemin du Chêne	Débute sur la RD 44, Route de Beauregard et se termine sur le chemin de Grange Dely	716	11/07/2024	46.00221190940277, 4 4.837316345248668
		Impasse du Cèdre	Débute chemin du Chêne	58	11/07/2024	
		Impasse des Pompiers	Débute sur la RD 904 Route d'Ars se termine au fond de l'impasse	86	11/07/2024	46.00072954853591, 4 4.846141558326046
		Impasse des Artisans	Débute sur la VC 7 Chemin de la rose se termine au fond de l'impasse	31	11/07/2024	45.991724130240655, 4 4.84272430472731
		Chemin de l'ours	Débute sur la VC 7 Chemin de champ Perret, se termine au fond de l'impasse	79	11/07/2024	45.98371810761667, 4 4.843481975485661
		Impasse du Chevalier	Débute sur la RD 88 Route de Rancé et se termine au fond de l'impasse	131	11/07/2024	45.99167634867302, 4 4.848264440510947
		Allée du Clos de Simon	Débute sur la RD 88, Route de Rancé et se termine au fond de l'impasse	81	11/07/2024	45.99952975087974, 4 4.846794252543206
		Allée du Champ Cochet	Débute sur la RD88, Route de	81	11/07/2024	46.00032196109575, 4 4.847003133634379

			Rancé et se termine au fond de l'impasse			
		Impasse des poulets	Début VC 26 Chemin Champ Marguerite et se termine au fond de l'impasse	190	11/07/202	45.98476009312225, 4 4.856287092809045
		Impasse Champ de Biarre	Début sur la route de la Dombes, RD 904 et se termine au fond de l'impasse	114	11/07/202	46.00048253662442, 4 4.852736642102279
		Impasse Chêne Bernard	Début sur la route de la Dombes, RD 904 et se termine au fond de l'impasse	65	11/07/202	46.00072652301676, 4 4.8513968115604165

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Travaux en cours :

- Les travaux de mise en séparatif eaux usées-eaux pluviales dans le village sont bientôt terminés.
- Le chantier d'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle est fini. A la réception des travaux, des tâches sur les plafonds de certaines salles de classes ont été découvertes. Reste à déterminer si les infiltrations d'eau se sont faites pendant le chantier les jours de pluie ou si l'étanchéité des travaux réalisés pose problème.

- 9 - Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion publique aura lieu le 22 octobre 2024 à 19 H pour informer la population des changements d'adresse suite à l'obligation légale de dénommer toutes les voies de la commune.
- Mme Nadine GONIN était présente au forum des associations, elle a décompté seulement 25 familles qui sont venues à cette manifestation. Elle propose de se regrouper avec d'autres communes l'année prochaine.
- Mme Elise DIENNET informe les conseillers municipaux que la société RPC a obtenu le marché de fournitures des repas pour la cantine. Le prix du repas facturé a augmenté à partir de septembre 2024.
Une conférence pour présentation des ateliers gratuits "ÂGE'ILITÉ" destinés au plus de 60 ans aura lieu en Mairie, le 18 septembre, afin d'informer les personnes intéressées et de prendre les inscriptions.
- Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 10 octobre 2024.

Le Secrétaire
Benoit BRODARD



Fait à SAVIGNEUX
Le Maire,

